VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession et Vente en Partage. A l'Encan, JEUDI, le 25 août.

Cette belle propriété située

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE,

à proximité du "Union Depot," à quelques pas de la rue du Canal, et vis-à-vis de la synagogue. Maisons simples et doubles sur le Bayou St-Jean. Jolis sites pour manufactures, faisant face au Canal du Nouveau Bassin.

Dans l'affaire de la succession de Jules Arnaud Blanc.

No 73,618—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 19ème jour de juillet 1904 et signé le 22ème jour de juillet 1904, par l'Hon. juge St Paul, de la Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent, et ordonnant que certaines propriétés foncières soient vendues par J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les ci-après

RESIDENCE, 817 RUE CARONDELET.

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et dépendances, y appartenant situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 11 et 13, dans l'ilet formé par les rues Carondelet, St-Joseph, Baronne et Julie, d'après le plan dressé par S. Delaneld, ingénieur civil, en mars 1882, déposé en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville, ledits lots mesurant chacun vingt pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante pieds de profondeur comprenant dans le tout vingt-six pieds de largeur, s'étendant sur la rue St Joseph, en commun avec d'autres.

Les améliorations sont connues comme 817 rue Carondelet et consistent d'une grande maison en briques à trois étages contenant vaste vestibule, grands salons à manger, sur-sol, 10 ou plus chambres à coucher, chambres à bain, chambres pour domestiques, etc.

MAISON SIMPLE, 1319 RUE MOSS.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le droits et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville et désignés par les sitres B et C, sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 31 mai 1876. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent d'après ledit plan, à savoir: Le lot A2 fermant l'encoignure des rues Port et St Philippe, trente huit pieds six pouces (38' 6") de face à la rue Port sur une profondeur de soixante huit pieds (68') à la rue St Philippe et soixante six pieds dix pouces et quatre lignes (66' 9" 4) sur la ligne parallèle de la rue St Jean et un pouce trois pieds dix pouces et une ligne (3' 10" 1) de large sur sa ligne de fond, le tout de lot B2. Et le lot B2 mesurant soixante pieds de face (60') à la rue St Philippe, sur cette trois pieds dix pouces et une ligne (3' 10" 1) de profondeur sur la ligne de séparation du lot A2, soixante six pieds un pouce et une ligne (66' 1") mesurant profondeur sur la ligne du côté opposé et soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes (61' 4") de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos 1309-02 rue Moss à l'angle de la rue St Philippe et consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté 3341-43 rue St Philippe, immédiatement dans le fond du terrain consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté.

CHANTIER DE BOIS, 1209 RUE JULIE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent droits voies et privilèges y appartenant, situé dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Bassin, (autrefois St Jean) Girod et Franklin (autrefois St Pierre), et désigné par le numéro 139 sur un plan dressé par Richard De Shield en mars 1832, et ensuite déposé en l'étude de Félix Grima, et portant en l'étude de E. Bouny, notaire, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, d'après un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de cette ville en 11 février 1876, et annexé à un acte de vente du 31 mai 1876, pardevant Amédée Ducatel, notaire, vingt six pieds (26') de face à la rue Julie entre la rue Bassin (autrefois St Jean) et Franklin (autrefois St Pierre) par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles comme comme 1209 rue Julie et occupé comme un chantier de bois, une bâtisse à un étage comme bureau.

MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1233 rue JULIE, coin de la rue Franklin.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Franklin, Bassin et Girod formant le coin débordant de Julie et de la rue Franklin et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face au débarcadère de la rue Julie sur une profondeur et façade à la rue Franklin de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 9 décembre 1859, déposé en l'étude d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme 1233 rue Julie, à l'encoignure de la rue Franklin et consistent en une bâtisse en briques à deux étages contenant de 8 à 10 chambres.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance en billets de l'acquéreur en un et deux ans, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de leur date, et garantis par lien de vendeur et hypothèque contenant les stipulations usuelles telles que assurances et non aliénations. Les acquéreurs devant assumer et promettre de payer les taxes d'Etat de 1904 et payer pour les actes de ventes pardevant Frank N. Stauer, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, cor. Gravier.

Lapeyre Monroe et Breazeale, James McConnell Jr., avocats.

24—juil 24 31—août 7 14 21 25

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Cottage double, No 2350-2352 rue Annonciation, entre les rues Première et Soraparu. Succession de Mme Maria Kothmann, veuve en première noces de Gerhardt Meyer, et veuve en seconde noces de Henry Blomer. Cour Civile de District, Division C, paroisse d'Orléans. No 72,655 et 72,672 consolidées.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur JEUDI, le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 2 juillet 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Soraparu, désigné comme lot No onze (11) de l'ilet cinquante neuf (59) et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds (120) trois (3) pouces et cinq lignes (5) lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, retiré du trottoir avec un joli grillage en fer sur le devant et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie citerne, hangar, etc., cour en Schlinger loué pour $12 par côté.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a en un crédit de un et deux ans devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et partiellement endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

N. E. Humphrey, avocat pour le plaignant.

P. F. Hennessey, avocat pour les défendants

3 juil—3 10 17 24 31—août 4

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOT VACANT A ALGER.

Succession de Morgan Wattigny.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A No 73,043. Il sera vendu à l'encan public, MARDI, le 2 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 733 rue Union en vertu d'un ordre daté et signé le 29 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre non amélioré, désigné par le No 18, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Jackson (maintenant Avenue Shideli), les rues Homer, Elmira et Chestnut (maintenant rue Bellerille), mesurant trente deux (32') pieds, un (1') pouce et cinq (5") lignes de face à la rue Chestnut (maintenant rue Bellerille) sur une profondeur en façade à la rue Jackson de cent vingt (120') pieds desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant les taxes de 1904. Frais de vente pardevant W. J. Hennessey, notaire; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

P. F. Hennessey, avocat.

2 juil—2 9 16 23 30—août 2

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX LOTS POUR MATIN

Encoignure des rues Robertson et Deuxième.

Jeudi, le 1er septembre 1904

Succession de Wm Nabor et de sa femme Margarete Nabor

No 73,499—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai de vendre à enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec toutes les droits voies privilèges et servitudes y appartenant ou dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 316 borné par les rues Sud Robertson, Première, Deuxième et Magnolia. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A et B sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 juillet 1904, et d'après cette mesure comme suit à savoir:

Le lot A mesurant trente (30) pieds de face à la rue Deuxième sur quatre vingt quatorze (94) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le lot B mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent 4 0/0, par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et les acquéreurs devant payer les taxes pour l'année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Thomas B. Walker, avocat.

31 juil—31—août 7 14 21 28 31—sept 1

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Borrell

No 73,504—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Carondelet, JEUDI, le 4 août 1904, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, signé le 6 juillet 1904, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième District de la Nouvelle-Orléans, Les autrefois ville de Carrollton, mesurant 27 pieds de front sur une profondeur de 120 pieds, et étant la portion de la moitié du lot désigné par le No 12 et 13 de la ci-Carrollton, plan de Jefferson, ladite portion de terre mesurant 90 pieds de face à la rue Esplanade sur cent vingt pieds de profondeur, ou en mesure américaine 94 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade sur 127 pieds 8 pouces et 8 lignes de profondeur, sur un plan de J. A. d'Hemécourt, député voyer, daté de 2 mai 1876.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente payable par lui, devant être garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et par toutes les clauses usuelles de sécurité d'honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du montant de l'adjudication les taxes de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

Actes de vente passés devant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

Sidney Wood, avocat.

27 juil—24 31—août 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 2626 Rue Derbigny

A L'ENCAN

Succession de William Robert Irons

No 73,833—Division D—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Hon. juge John St Paul siégeant, ledit ordre daté et signé le 11 juillet 1904, adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Port, Avenue Clairborne et Lafayette, désigné par le numéro Dix, sur un plan par C. Dumas Leeris, député voyer de ville, daté le 1er jour de mars 1896, et mesurant trente deux pieds six pouces et sept lignes (32' 6" 7") de face à la rue Derbigny sur cent soixante pieds deux pouces et une ligne (160' 2" 1") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres. La maison est retirée derrière une jolie barrière en piquets, et dans la cour se trouve hangar, citerne etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire.

WILL J. MORGAN

Encanteur, bureau No 331 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.

14 juil—13 17 21 31—août 7 11

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

No 71,317—Division B

Mme Catherine Dorris vs Mme Catherine Kelly femme de Heliodore Le Court et al.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 301 rue Baronne,—JEUDI, le 4 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1904 et signé le 23 juin 1904 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent toutes les droits, voies privilèges et dépendances le dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No Un de l'ilet No Trois, maintenant No Quarante-trois, borné par les rues Patterson et Thayer et les avenues Pacifique et Elmira, d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, le 17 mars 1849 déposé en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville. Ledit lot mesurant en mesure américaine, vingt sept pieds six pouces et quatre lignes (27' 6" 4") de front sur la rue Pacifique et trente deux pieds (32') de profondeur entre lignes parallèles, et de l'autre côté de la rue Thayer sur laquelle il a la même mesure, et cent soixante dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur en façade à l'avenue Pacifique, et cent quatre vingt pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé contigu au lot No deux.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No deux de l'ilet No Trois, maintenant No Quarante trois d'après le plan de C. C. Lewis voyer de cette ville, daté juin 1848 et annexé à un acte de vente passé pardevant W. J. Castell, autrefois un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant en mesure américaine vingt sept pieds six pouces de face à la rue Patterson sur une profondeur de cent quatre vingt pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du lot No un et cent quatre vingt deux pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du lot No trois. Ledit ilet No Trois, maintenant Quarante trois est borné par les avenues Pacifique et Elmira et les rues Patterson et Thayer.

Termes et conditions à voir. Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et partiellement endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer et assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Ans.—Le même jour et endroit immédiatement après que la propriété foncière sera vendue il sera mis en vente les meubles de maison, maintenant situé au No 816 rue Philip.

Conditions—Comptant.

Edgar M. Cann, avocat.

10 juil—10 17 24 31—août 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Kleyle et Teresa Shile, sa Veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,091—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dits jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George W. Kleyle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Andrew Herz, avocat. 27 juil—27 31—août 5

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente propriété commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 300 rue Magnolia,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'ilet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'ilet des rues Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adele et Joséphine.

—ET—

LOTS

Dans l'ilet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 73,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur JEUDI, le 18 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 juillet 1904, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 131, borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magazine et Gravier et mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, faisant face à une allée connue comme Bank Arcade, sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, le rez-de-chaussée servant comme un bureau et la balance des étages servant comme chambres d'emmagasinage, la bâtisse en parfaite condition, et louée jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds où ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de la une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre, avec toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat, par une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles ou l'un plus ou moins, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans la quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levee, Joséphine, Water et Adèle, désigné par la lettre G de l'ilet No 1, lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levée formant l'encoignure des rues Levée et Joséphine, sur une profondeur et façade à la rue Joséphine de quarante trois pieds, aussi formant l'encoignure des rues Water et Joséphine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas, contenant cinq chambres, citerne, hangar, etc., la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout ledit lot mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond, cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 13. La portion de terre en ceci transportée est composée du tout desdits lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17, moins la portion de face desdits lots faisant face à la rue Upperline, vendu par A. Heaton à Joseph Campen, le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter notaire dûment enregistré dans le livre No 3 folio 658 des Transports de Carrollton. L'allée réservée mentionnée dans ledit titre audit Campen fut réservée pour le bénéfice des parties du fond desdits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme il paraît sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clagg & Quintero, Charles T. Soniat, avocats pour les pétitionnaires.

28 juil—28 31—août 7 14 21 28—sept 1

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Emplacement pour Manufactures.

L'ILET

Des rues Edinburgh, Palm (autrefois Seizième) Short et Fern (autrefois Washington,

FAISANT FACE A "L'ILLINOIS CENTRAL R. R."

UNE GRANDE PORTION DE TERRE FAISANT FACE AU NOUVEAU BASSIN.

Ilet de la rue Delord, ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin, Monroe Léonidas et Pear (autrefois Dix-neuvième).

La ligne des cars électriques de l'avenue Napoléon passe devant la propriété.

La Bâtisse à Deux Etages, No 1018 Rue Magnolia,

Occupée comme Demeure et Bureau.

Bâtisse à Un Etage, No 1020 Rue Magnolia,

Avec allée pour voiture sur le côté et écurie dans le fond.

Cottage Elevé, No 1024 Rue Magnolia.

Cottage Simple No 2219 Rue Sud Liberté

Cottage Double, Nos 3716 et 3718 Rue Laurel,

Entre les rues Peniston et Amelia.

Dans l'affaire de D. Negrotto, Jr, vs John B. Negrotto et als.

No 72,910 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR E. RANDOLPH GURLEY Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 4 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 jour de mai 1904 et signé le 23e jour de mai 1921 par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et deux ordres de la même Cour, dans le même procès, datés les 14 juin et le 17 juin 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville, bornée par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 275 pieds à la rue Edinburgh 111 pieds 10 pouces à la rue Fern 62 pieds 1 pouce à la rue Short et 279 pieds 5 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus rée de la rue Palm.

2° Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville, bornée par les rues Meurer, Léonidas Delord ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin et Pear (autrefois rue Dix neuvième). Ladite portion de terre mesurant 274 pieds 9 pouces à la rue Delord ou le Chemin Coquillé, 251 pieds 3 pouces 3 lignes à la rue Monroe 240 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Pear et 117 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Léonidas.

4° Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville dans l'ilet par à par les rues Laurel, Jersey ou Annonciation, Peniston et Amelia désigné comme lot No 5 dans l'ilet 153, connu dit lot mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds et 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, etc., y appartenant.

Les améliorations comprennent le cottage double de deux chambres et cuisine de chaque côté et étant connu par les numéros municipaux 3716 et 3718 rue Laurel.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, etc., y appartenant dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Philip et Jackson désigné par le No 10 lequel dit lot mesurant 30 pieds de terre le long de la rue Liberté sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprenant le coin cottage simple avec quatre chambres, cour sur le côté, hangar sur portant le No municipal 2219 rue Liberté.

6° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies et y appartenant situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Jupiter et Dryades, désignés par les Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant la bâtisse à deux étages avec quatre chambres, portant le No municipal 1018; la bâtisse à un étage avec allée de côté pour voiture et écurie dans le fond connue comme le No 1020. Et le cottage élevé avec quatre chambres portant le No municipal 1024 rue Magnolia entre Calliope et Euphrosine. Les 11 et 12 portant les Nos municipaux 1016 et 1020 rue Magnolia; avec les améliorations qui s'y trouvent seront vendus ensemble, et le No 13 portant le No municipal 1019 rue Magnolia avec les améliorations qui s'y trouvent sera vendu séparément.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, devant être démontré payable en un et deux ans de date des adjudications payables en un et deux ans de date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date des dits billets jusqu'au paiement. Le paiement des dits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur en les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Andrew H. Wilson notaire aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur

J. Zach Spearing, avocat.

26 juin—26—juil 3 10 17 31—août 4

Rennyson & Rufer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

Cottage simple avec cinq chambres, 1833 rue Ste Anne, entre les rues Derbigny et Roman, Ilet de la rue Dumaine.

Dans l'affaire de la succession de feu Joseph Kaufmann.

No 73,184—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

EN vertu d'un ordre daté et signé le 24 juin 1904 par l'honorable John St Paul, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le MERCREDI, 3 août 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre et etc., située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Roman, Dumaine et Derbigny, désignée par la lettre (F) sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt le 10 avril 1861, et annexé à un acte passé le 18me jour de mai 1867, pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 20 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 19 4 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant J. Watt Duffy, notaire, un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L. B. RENNYSON, Encanteur.

28 juin—28—juil 10 17 24 31—août 3

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de Valeur pour Manufacture,

Comprenant cette étendue de terre de choix faisant face au Chemin Coquillé de l'avenue Washington et au Chemin de Fer de l'Illinois Central.

Succession de Alfred S. Gutierrez.

No 71,620—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 23 juin 1904, dans la succession d'Alfred Gutierrez, il sera vendu à l'enchère publique.

Cette certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée au nord par le Chemin Coquillé de l'avenue Washington, au sud par la rue Septième et en partie par la barrière du chemin de fer de l'Illinois Central, à l'ouest par la rue Lowerline, et à l'est par le point d'intersection du chemin de fer de l'Illinois Central avec le chemin coquillé de la rue Washington, d'une forme triangulaire et renfermant environ 700 pieds au chemin coquillé de l'avenue Washington environ 350 de profondeur et convergeant à un point à l'est, moins cette partie de désignée sur devis et plan comme ilet No 28 et ilet No 4 et un certain lot vendu à un Estrade, mesurant 30 pieds de face au Chemin Coquillé de l'avenue Washington sur 120 pieds de profondeur; ledit lot devant être mesuré commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure de la rue Lowerline et du Chemin Coquillé de l'avenue Washington; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un grand cottage, bâtisse de laiterie, etc.

Conditions—Comptant; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfadden, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L. De Porter, avocat.

10 juil—10 17 24 31—août 7 11

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Charmant Cottage Simple "Home" 1111 Rue Marigny

Entre St-Claude et Marais.

Contenant cinq chambres, vestibule extra large, hangars à deux étages et chambres dans le fond, avec le gaz partout, entrée pour voiture sur le côté.

Dans l'affaire des mineurs John E. et Orr Stanley

No 73,847 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

EN vertu d'un ordre daté et signé le 22 juillet 1904, il sera vendu à l'enchère publique par JAS. A. BRENNAN encanteur, JEUDI, le 25